



Programme stratégique transversal 2019-2024

Evaluation à mi-parcours – Conseil communal 9 février 2022



Table des matières

1. Présentation du PST	4
1.1. Structure et périmètre du PST.....	4
1.2. Organisation de la mise en œuvre du PST.....	4
2. Evaluation des réalisations et de l'atteinte des objectifs du PST.....	5
2.1. Éléments de contexte qui ont impacté la mise en œuvre du PST dans sa globalité	5
2.2. Organisation du présent rapport d'évaluation	5
2.3. Evaluation des réalisations et résultats par objectif stratégique.....	6
2.3.1. Objectif stratégique 1 : Améliorer la gouvernance à Ramillies par une meilleure information et une plus grande implication de la population dans la gestion communale et le développement du territoire communal.	6
2.3.2. Objectif stratégique 2 : Assurer l'entretien du patrimoine communal et sa valorisation.	10
2.3.3. Objectif stratégique 3 : Instaurer une fiscalité plus juste et durable, maintenir le budget en équilibre par une meilleure maîtrise des dépenses et la recherche de nouvelles pistes de soutien.	15
2.3.4. Objectif stratégique 4 : Favoriser la cohésion sociale en facilitant la rencontre, l'accueil et l'ouverture.	16
2.3.5. Objectif stratégique 5 : Améliorer la mobilité et la sécurité sur nos routes.	21
2.3.6. Objectif stratégique 6 : Devenir une commune et une administration éco-responsable et durable en développant des actions énergie, climat et biodiversité.....	25
2.3.7. Objectif stratégique 7 : Favoriser les activités sportives pour tous les âges à Ramillies par le soutien aux activités et la mise à disposition d'une infrastructure adéquate.....	30
2.3.8. Objectif stratégique 8 : Impliquer les jeunes dans la vie de la commune, les soutenir dans l'organisation d'activités et leur offrir des temps de loisirs.	31
2.3.9. Objectif stratégique 9 : Favoriser le développement local par le soutien aux entrepreneurs et artisans locaux.....	33
2.3.10. Objectif stratégique 10 : Développer l'action culturelle et l'éducation permanente à Ramillies en partenariat avec les acteurs existants, les artistes Ramillois et les habitants de Ramillies.	35
2.3.11. Objectif stratégique 11 : Garantir un enseignement de qualité dans un cadre verdoyant afin de former chaque enfant à devenir un citoyen autonome et responsable, préparé au mieux à l'enseignement secondaire.....	36



2.3.12. **Objectif stratégique 12** : Rendre l'administration communale accueillante au service du citoyen, une administration moderne et efficace..... 38

3. Conclusion : bilan des trois premières années.....44



1. Présentation du PST

1.1. Structure et périmètre du PST

L'article L1123-27 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation organise le fonctionnement du PST :

« Le programme stratégique transversal est un outil de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le collège communal pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés. Cette stratégie se traduit par le choix d'objectifs opérationnels, de projets et d'actions, définis notamment au regard des moyens humains et financiers à disposition.

Le programme stratégique transversal repose sur une collaboration entre le collège communal et l'administration.

Le programme stratégique transversal est soumis à une évaluation par le collège communal au minimum à mi-législature et au terme de celle-ci. »

Le 4 septembre 2019, le conseil communal prenait connaissance du programme stratégique transversal (PST) de la commune de Ramillies.

Il était le fruit d'un travail entre le collège et l'administration communale.

Il est composé de 12 objectifs stratégiques et de 35 objectifs opérationnels.

Le 16 décembre 2020, à l'occasion de l'adoption du budget 2021, le conseil communal prenait acte de l'état d'avancement de ce document stratégique.

Le Directeur général et M. Grégory LEFORT ont rencontré l'ensemble des agents de l'administration communale responsables de la mise en œuvre d'une ou plusieurs actions du PST afin de mettre à jours les données de réalisation de ce dernier.

Le 31 janvier 2022, le collège communal a procédé à l'évaluation de mi-législature du PST et a adopté le présent rapport qui a été porté à la connaissance du conseil communal du 9 février 2022.

1.2. Organisation de la mise en œuvre du PST

En 2020, le PST a été mis à jour à l'occasion de l'adoption du budget 2021.

En 2021, le nouveau Directeur général a réalisé une mise à jour du PST début juillet. Elle a été discutée avec le collège, ce qui a permis de refixer certaines priorités.

En octobre 2021, une nouvelle mise à jour a été effectuée avec les services communaux.

A la suite de ces rencontres, de nouveaux objectifs opérationnels et de nouvelles actions sont proposés. Le PST a également servi de balise pour la préparation du budget 2022 et des priorités de cette année.

Le PST servira de feuille de route pour l'administration communale en 2022 et un suivi semestriel sera instauré.



2. Evaluation des réalisations et de l'atteinte des objectifs du PST

Ce chapitre a pour objectif de présenter les réalisations et d'apprécier les résultats au niveau de chaque objectif opérationnel. En d'autres termes, il vise à répondre aux questions suivantes :

- où en est-on dans la réalisation des projets du PST 2019-2024 ?
- en quoi les projets réalisés contribuent-ils à l'atteinte des objectifs opérationnels du PST 2019-2024 ?

Préalablement à cette évaluation, une description des éléments de contexte qui ont impacté la réalisation du PST est essentielle pour mettre en perspective les résultats présentés.

2.1. Éléments de contexte qui ont impacté la mise en œuvre du PST dans sa globalité

Parmi les facteurs internes qui ont impacté la mise en œuvre du PST, il convient de noter les éléments suivants :

- il n'y a pas eu de directeur général pleinement en charge de cette fonction entre août 2020 (départ de Mme Chantal MOTTART) et fin mai 2021 ; plusieurs agents ayant exercé les fonctions de directeur général en plus de leur fonction habituelle ;
- le départ à la retraite, aussi en 2020, de la cheffe des services administratifs et finances (Mme Annie SERVAIS), remplacée par un agent venu d'un autre pouvoir local fin 2020 ;
- l'absence longue durée, pour cause de maladie, de M. Philippe HAINAUT ;
- les délais de recrutement de personnel pour venir renforcer l'administration.

Au niveau des facteurs externes, la crise sanitaire de la COVID-19 est certainement un élément à prendre en compte. En effet, depuis mars 2020, le travail quotidien de l'administration communale a été impacté : télétravail, réduction des horaires d'ouverture de l'administration, visioconférences, ralentissement général des activités au niveau des fournisseurs et prestataires, gestion de la crise en plus de la gestion journalière,...

Les projets impliquant la participation des Ramillois ont également dû être reportés car ils étaient incompatibles avec les règles sanitaires en vigueur.

Ce n'est qu'à partir de septembre 2021 – et encore - qu'un retour à une certaine normalité a pu être constaté, permettant ainsi de relancer plusieurs projets suspendus.

2.2. Organisation du présent rapport d'évaluation

L'évaluation part du PST dont le Conseil communal a pris acte le 4 septembre 2019.

Les chapitres ci-dessous détaillent l'avancement de ce document stratégique à ce jour.

Chaque objectif stratégique est présenté séparément avant la conclusion générale.

Pour chaque objectif stratégique :



- Un détail de l'avancement de chaque objectif opérationnel est présenté
- Le statut de chaque action est indiqué :
 - o **A démarrer** : aucune mesure n'a encore été prise dans le cadre de cette action
 - o **En cours** : la mise en œuvre de l'action a débuté
 - o **Réalisé** : l'action visée est totalement terminée
 - o **Abandonné** : l'action initialement retenue ne sera pas menée
- La santé – ou la météo – de chaque action en cours complète l'information du lecteur :



Tout va bien, l'action se déroule comme prévu.



L'action avance mais rencontre ou a rencontré quelque(s) difficulté(s) dans sa mise en œuvre.



Un ou des point(s) bloquant(s) empêche(nt) la mise en œuvre de l'action telle qu'elle était prévue.

Enfin, des exemples concrets de résultats viennent compléter l'information sur les différents objectifs stratégiques.

2.3. Evaluation des réalisations et résultats par objectif stratégique

2.3.1. Objectif stratégique 1 : Améliorer la gouvernance à Ramillies par une meilleure information et une plus grande implication de la population dans la gestion communale et le développement du territoire communal.

2.3.1.1.1. Où en est-on dans la mise en œuvre de cet objectif stratégique ?

2.3.1.1.2. Objectif opérationnel 1 : Réformer les outils de communication communaux.

Actions	Sous-actions	Statut de l'action	Santé de l'action
1.1 : Choix du format de la revue communale et révision du contrat avec une société externe; définir les modalités de rédaction	Sous action 1 : Marché de service pour un organisme externe	Réalisé	
	Sous action 2 : Elaboration de la nouvelle revue communale	En cours	
1.2 : Réforme du site internet et mise à jour du site : agenda des activités, tri dans l'information, interactivité		En cours	




1.3 : Repenser la journée découverte accueil des nouveaux habitants / découverte points nœud et petit train		En cours	
---	--	----------	---

Commentaires :

- Au niveau de la revue communale, l'administration a maintenant la possibilité de diffuser de l'information entre deux revues communales, via le FOCUS extra réalisé en interne et mis en page via les infographistes désignés. Une nouvelle version du FOCUS devrait voir le jour en 2022 ; des discussions ont été entamées avec le partenaire pour revoir la forme actuelle.
- Une nouvelle version du site internet aurait dû voir le jour avant la mi-législature. L'absence de longue durée du responsable communication et les retards pris par IMIO pour finaliser sa nouvelle version des sites internet proposés aux communes (actuellement annoncée pour mi-2022) ont imposé un report de cette action. Afin d'accélérer la finalisation de cette action, un marché de service sera lancé début 2022 afin de désigner un prestataire qui accompagnera la commune dans la conception de son nouveau site, moderne et orienté usagers.
- La crise sanitaire a mis un frein aux activités organisées avec la population. Une nouvelle formule de la journée d'accueil des nouveaux habitants est en préparation et devrait voir le jour dans le courant du 1^{er} semestre 2022.

2.3.1.1.3. Objectif opérationnel 2 : Développer un (ou deux) nouvel espace de communication et d'échange : page Facebook, boîte à suggestion.

Actions	Sous-actions	Statut de l'action	Santé de l'action
2.1 : Création d'une page Facebook communale avec information communale en direct		Réalisé	
2.2 : Offrir un Kit d'accueil pour tout nouvel habitant de la commune (balade, commerçants, activités, démo du site, règlements taxe)		En cours	

Commentaires :

- La page Facebook « Ramillies en direct » a été créée. Elle est de plus en plus utilisée comme moyen de communication privilégié vers la population, avec une redirection vers le site communal pour le contenu plus pérenne. A ce jour, plus de 1.000 personnes sont abonnées à la page. L'objectif est de doubler ce chiffre d'ici fin 2023.
- L'absence pour longue durée du chef de projet en charge du kit d'accueil a retardé la finalisation de ce projet. Il est à présent relancé et devrait aboutir dans le courant de l'année 2022.

Exemple de résultat concret : réalisation de vidéos explicatives.

En 2021, 4 courtes vidéos ont été réalisées pour présenter à la population des projets :



- Une sur l'inauguration du hall sportif : 1.900 vues
- Une sur la nouvelle bibliothèque communale : 2.200 vues
- Une sur les nouvelles installations sportives à Huppaye : 3.100 vues



- Une sur le bilan du passage aux poubelles à puces : 523 vues

Ces vidéos permettent de communiquer d'une autre manière et de présenter l'information en image.



2.3.1.1.4. Objectif opérationnel 3 : Organiser 3 journées par an pour impliquer les citoyens selon différentes thématiques.

Actions	Sous-actions	Statut de l'action	Santé de l'action
3.1 : Soutien à Ramillies propreté et aux actions citoyennes de nettoyage.		En cours	
3.2 : Organiser des opérations « mauvaises herbes » dans les cimetières (au même titre que Ramillies-propreté).		Abandonné	
3.3 : Sensibiliser des associations ramilloises (comme les scouts) pour participer à ce type d'opération ponctuelle.		En cours	

Commentaires :

- Les actions de nettoyage ont été organisées en 2019, 2020 et 2021.
- L'entretien des cimetières a en partie organisée avec le service travaux et, en 2021, externalisée vers une société extérieure pour faire face à l'ampleur des mauvaises herbes qui envahissaient ces espaces. Cette action devrait être remplacée par une nouvelle action permettant d'impliquer les citoyens.
- L'implication du tissu associatif local a aussi connu un arrêt en raison de la crise sanitaire. Néanmoins, les associations sont régulièrement sollicitées lors de l'organisation de manifestations sur le territoire de la commune telles que le marché de Noël, le Grand feu, les apéros ramillois, le 11 novembre,...

2.3.1.1.5. Objectif opérationnel 4 : Multiplier les espaces de concertation, de rencontres pour tous les âges et d'échanges avec la population.

Actions	Sous-actions	Statut de l'action	Santé de l'action
4.1 : Mise en œuvre d'une opération de développement rural (approbation cahier des charges et sélection prestataires)		Réalisé	
4.2 : Organisation de 2 conseils décentralisés par an		En cours	



4.3 : Organiser des concertations citoyennes pour les projets importants concernant la commune en aménagement du territoire : Gare de Ramillies (SNCB), place Baccus (2 ^{ème} phase), le jardin de la Cure de Ramillies (intérêt des habitants de connaître les projets)		En cours	
4.4 : Mise en place de conseils consultatifs: CCCA et CCAR (en cours d'appel à candidatures).	Sous action 1 : Création du CCCA	Réalisé	
	Sous action 2 : Création du CCAR	Réalisé	
4.5 : Création d'un conseil associatif (après la mise en place de CCCA et CCAR – 2021)		Abandonné	
4.6: Rencontre entre CCCA et le Conseil Communal Junior (1* par an) pour réfléchir et lancer ensemble des activités qui favorisent la convivialité et les actions intergénérationnelles		Abandonné	
4.7 : Favoriser les temps et activités de rencontres (apéro, grand feu, marathon, ...)	Sous action 1 : organisation d'un grand feu	En cours	
	Sous action 2 : apéros ramillois	En cours	
	Sous action 3 : Organisation d'un marathon	En cours	
	Sous action 4 : Fête des jubilaires	En cours	
	Sous action 5 : Bénédiction de la Saint Hubert	En cours	
4.8 : Discussion - élaboration et publication d'une charte d'urbanisme		En cours	

Commentaires :

- L'action PCDR a pris du retard car il a fallu relancer plusieurs fois le marché public, faute de soumissionnaires. Le marché a finalement été attribué fin 2021 et la mise en œuvre de ce plan sera lancée courant 2022. Le PCDR devrait aboutir avant la fin de la législature.
- A quelques exceptions près, les conseils communaux ont été organisés en visioconférence depuis le début de la crise sanitaire. Il n'a donc plus été possible de les décentraliser. Dès que les conditions le permettront à nouveau, cette action sera remise en œuvre.



- La concertation avec la population est une priorité de la majorité actuelle et de nombreuses actions ont été organisées dans ce sens (cfr ci-dessous).
- Le CCCA et le CCAR ont été constitué et installé en 2019. En raison de la crise sanitaire, les travaux du CCCA ont été suspendus en 2020. Depuis lors, certains membres ont démissionné et il conviendra de désigner de nouveaux membres et de relancer la dynamique de ce conseil. En ce qui concerne le CCAR, il est actif depuis sa constitution, se réunit régulièrement et met en œuvre des actions concrètes (charte agri-rurale par exemple).
- La création d'un conseil associatif n'a pas été concrétisée en raison de la crise sanitaire. Il ne semble plus opportun de mettre en place cette action et il est proposé de l'abandonner.
- Malgré la crise, les moments de convivialité prévus avec la population ont pu être maintenus.
- La charte d'urbanisme est en voie de finalisation et devrait aboutir au début de l'année 2022.

Exemple de résultat concret : *les moments de concertation avec la population.*

Des concertations ont été organisées pour la Place Baccus (2019), la crèche à Autre-Eglise (2020), le projet de la Ferme du Baron (2021), la sécurité routière (2021), le projet de la Frête (2021), l'aménagement du jardin de la cure de Ramillies (2021).

2.3.1.1.6. En quoi les projets réalisés contribuent-ils à l'atteinte des objectifs du PST ?

Malgré les effets de la crise sanitaire, l'information de la population s'est nettement améliorée depuis 2018 au travers des différents projets mis en œuvre.

L'avis de la population est régulièrement sollicité et pris en compte lors de la décision.

De manière générale, la gouvernance à Ramillies évolue donc bien selon les engagements pris par la majorité.

2.3.1.1.7. Quels sont les ajustements/actualisations de contenu envisagés ?

L'objectif stratégique 1 du PST a été revu pour intégrer notamment les projets suivants :

- Création de la nouvelle identité visuelle de la commune réalisée en 2021 ;
- Acquisition d'un matériel permettant la rediffusion en direct du conseil communal en présentiel.
- Intégration de la suite des travaux liés au PCDR.

2.3.2. Objectif stratégique 2 : Assurer l'entretien du patrimoine communal et sa valorisation.

2.3.2.1.1. Où en est-on dans la mise en œuvre de cet objectif stratégique ?

2.3.2.1.2. Objectif opérationnel 5 : Réflexion sur le petit patrimoine et l'affectation des différentes églises.



Actions	Sous-actions	Statut de l'action	Santé de l'action
5.1: Rechercher ce qui a déjà été fait au niveau du petit patrimoine. Réflexion autour de la possibilité d'en réaliser un inventaire (en lien avec la CCATM)		En cours	
5.2 :Rencontre avec les parties prenantes (fabriques d'église, unité pastorale...) Mariève: 2ème semestre 2019 pour la réflexion sur l'ensemble des églises.		En cours	

Commentaires :

- L'inventaire du petit patrimoine avait été envisagé en collaboration avec le GAL. Le projet a été reporté et une nouvelle réflexion est en cours pour mener à bien ce projet, éventuellement avec des partenaires supplémentaires.
- Des échanges avec les parties prenantes ont déjà été initiées mais la réflexion globale n'a pas encore abouti. Elle sera poursuivie en 2022.

2.3.2.1.3. Objectif opérationnel 6 : Réaliser un état des lieux du patrimoine immobilier et décider de son affectation et des travaux nécessaires.

Actions	Sous-actions	Statut de l'action	Santé de l'action
6.1: Visites des différents biens immobiliers de la commune		Réalisé	
6.2 : Faire réaliser une expertise immobilière de la moitié du parc immobilier communal d'ici 2023 et un inventaire des travaux les plus importants	Sous action 1 : Marché de service pour un expert immobilier	Réalisé	
	Sous action 2 : Cure de Ramillies, jardins et abords	En cours	
	Sous action 3 : Mobilier Cure Ramillies en vue de sa mise en activité	Réalisé	
	Sous action 4 : Eglise Mont St André (nouvelle étude)	A démarrer	
	Sous action 5 : Mur Cimetière Mont St André	Abandonné	



	Sous action 6 : Eglise Huppaye	Réalisé	
	Sous action 7 : Humidité logement d'insertion	Réalisé	
	Sous action 8 : Velux logement insertion	Réalisé	
	Sous action 9 : Rénovation cure de Huppaye	En cours	
	Sous action 10 : Rénovation cure de Grand-Rosière	A démarrer	
	Sous action 11 : Vitraux Eglise Huppaye	A démarrer	
	Sous action 12 : Restauration orgues Eglise Huppaye	A démarrer	
6.3: Lister les différents bâtiments ainsi que les différentes demandes de locaux pour croiser les deux variables et proposer des affectations (Michael et Mariève: fin août 2019)	Sous action 1 : Listing des bâtiments	Réalisé	
	Sous action 2 : Listing des demandes	En cours	
6.4 : Reconstruire la chapelle du Mariva		Réalisé	
6.5 : Mise en conformité des cimetières (caveau, columbarium,...) au rythme d'1/an	Sous action 1 : Création de la cellule cimetière	Réalisé	
	Sous action 2: Ancien cimetière Autre-Eglise: placement de 15 caveaux	A démarrer	
	Sous action 3: Aménagement de columbarium	En cours	

Les défis à relever au niveau de l'entretien du patrimoine communal sont importants. Il s'agit d'un des objectifs stratégiques les plus importants de la présente législature. De nombreux chantiers ont été lancés. Certains sont déjà finalisés et d'autres sont en cours.

Dans ce cadre, les points suivants peuvent être mentionnés :

- Les principaux bâtiments communaux ont été expertisés en début de législature, ce qui a permis de prioriser les chantiers à réaliser.
- La cure de Ramillies Village est à présent équipée pour jouer son rôle de pôle culturel de la commune. Sa rénovation devrait être entièrement finalisée dans les mois à venir. En effet les plans d'aménagement



du jardin ont été validés et les travaux sont lancés en ce début 2022 (budget prévu à l'extraordinaire 2022).

- Les travaux de rénovation de l'église de Huppaye sont finalisés.
- Les problèmes liés à l'état du logement d'insertion ne devront plus être pris en charge par le budget communal. Le bâtiment a en effet été vendu fin 2021 pour un montant bien supérieur à l'estimation initiale.
- La rénovation de la cure de Huppaye est lancée. Le conseil communal du 15 septembre 2021 a attribué la mission d'auteur de projet à INASEP et un budget a été prévu en 2022 pour financer ces travaux.

D'autres projets sont encore à démarrer ou rencontrent des difficultés dans le cadre de leur mise en œuvre :

- Les projets de rénovation de l'Eglise de Mont-Saint-André sont à l'arrêt et doivent être relancés en collaboration avec l'Agence wallonne du Patrimoine (contacts en cours).
- La rénovation des vitraux et de l'orgue de l'église d'Huppaye doivent encore être lancés.
- La rénovation de la cure de Grand-Rosière devrait être prévue en 2023.
- Au niveau de la mise en conformité des cimetières, seul le chantier de l'extension du cimetière de Ramillies-Village est en voie d'aboutissement. Même si l'année 2022 devrait permettre d'avancer sur les cimetières de Bomal et Autre-Eglise. L'objectif ambitieux de réaliser un cimetière par an a pris un peu de retard.

2.3.2.1.4. En quoi les projets réalisés contribuent-ils à l'atteinte des objectifs du PST ?

En 2024, la commune devrait-elle disposer d'un patrimoine entretenu et valorisé ?

Oui. Même si l'ensemble du patrimoine n'aura peut-être pas été revu, tous les projets réalisés durant la présente législature auront normalement permis d'arrêter l'hémorragie et de redonner une seconde vie aux bâtiments communaux.

2.3.2.1.5. Quels sont les ajustements/actualisations de contenu envisagés ?

L'objectif stratégique 2 du PST a été revu pour intégrer notamment les changements suivants :

- L'intitulé de l'action 6.2 sera revue pour mieux refléter l'ensemble des projets qui y sont menés ;
- Au sein de l'action 6.2, les nouveaux projets suivants seront ajoutés : rénovation de la cure d'Autre-Eglise, aménagement d'un dépôt communal répondant aux besoins actuels, aménagement de l'étang communal à Gérompont ;
- Les projets concernant l'église de Mont-Saint-André et son mur sont fusionnés pour le faire qu'un seul projet ;
- Les projets de mise en conformité des cimetières sont reformulés pour tenir compte des chantiers en cours.



Exemple concret de résultat : projet d'aménagement du jardin de la cure de Ramillies.



Exemple concret de résultat : réfection de l'église à Huppaye





2.3.3. Objectif stratégique 3 : Instaurer une fiscalité plus juste et durable, maintenir le budget en équilibre par une meilleure maîtrise des dépenses et la recherche de nouvelles pistes de soutien.

2.3.3.1.1. Où en est-on dans la mise en œuvre de cet objectif stratégique ?

2.3.3.1.2. Objectif opérationnel 7 : Evaluer les règlements taxes et le taux d'imposition pour aller vers une fiscalité plus juste et plus durable.

Actions	Sous-actions	Statut de l'action	Santé de l'action
7.1. Analyse des 22 règlements-taxe, évaluation et proposition de réorientation et glissement entre les différents modes d'imposition tout en n'augmentant pas la fiscalité		En cours	
7.2. Supprimer totalement ou partiellement la taxe égout		A démarrer	
7.3. Mettre en place un règlement subventions directes et indirectes et instaurer les chèques sports et culture et rencontre des associations pour les informer		En cours	


Commentaires :

- Les règlements-taxes pour la législature ont été validés en octobre et novembre 2019, sans réforme. L'analyse et l'évaluation doit encore être réalisée afin de proposer des options de réorientation ou glissement. Ce travail sera entamé en 2022.
- Relevons néanmoins le passage aux poubelles à puces en 2021 et l'adaptation du règlement-taxe sur les immondices à ce changement.
- Le règlement taxe sur les égouts a été adopté pour la durée de la législature mais la question de sa suppression totale ou partielle n'a pas encore été abordée.
- Le règlement sur les subventions directes et indirectes a été voté en conseil communal le 4 septembre 2019. Les moyens pour les chèques sports et culture sont prévus au budget 2022 et la mesure sera donc mise en œuvre cette année.

2.3.3.1.3. Objectif opérationnel 8 : réduire toutes les consommations dans les bâtiments communaux et s'inscrire dans une politique économe et durable d'autonomie d'énergie

Actions	Sous-actions	Statut de l'action	Santé de l'action
8.1. Inventaire des consommations et analyse des données		En cours	



8.2. Plan d'actions pour une maîtrise des consommations		A démarrer	
8.3. Plan d'investissement pour réduire les consommations énergétiques et/ou autoproduire dans 3 bâtiments publics d'ici 2022		En cours	

Commentaires :

- Un agent communal a été formé en qualité de responsable énergie. Un relevé des consommations énergétiques a débuté en juillet 2020 (relevé systématique des compteurs une fois par mois). Un bilan de ces relevés doit être réalisé.
- Les investissements pour réduire les consommations énergétiques sont en cours : panneaux photovoltaïques pour la crèche d'Autre-Eglise, nouveau bâtiment CPAS (QZ). L'analyse pour le placement de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment de la commune est en cours. L'échéance de 2022 ne sera cependant pas tenue.

2.3.3.1.4. En quoi les projets réalisés contribuent-ils à l'atteinte des objectifs du PST ?

Le budget communal est bien maintenu en équilibre et a généré des bonis non négligeables ces trois dernières années. Ces montants ont pu être réaffectés à de nouveaux projets.

Cela étant dit, la fiscalité à Ramillies est-elle plus juste et durable ?

Elle commence à l'être via les changements apportés dans la gestion des déchets ménagers. Mais elle pourrait l'être encore plus. La réflexion sur la fiscalité actuelle doit être poursuivie.

L'objectif opérationnel 8 aurait plus de sens à être repris dans l'OS6.

Par contre, il conviendrait de tenir compte des efforts réalisés par la commune pour trouver de nouvelles sources de financement pour être complet au niveau de l'ambition de l'OS3.

2.3.3.1.5. Quels sont les ajustements/actualisations de contenu envisagés ?

L'objectif stratégique 3 du PST a été revu pour intégrer notamment les projets suivants :

- Transférer les actions relatives à la consommation d'énergie dans les bâtiments communaux vers l'OS6 ;
- Créer un nouvel objectif opérationnel dédié à l'équilibre budgétaire et à la recherche de nouvelles sources de financement pour couvrir les deux volets de cet OS.

2.3.4. Objectif stratégique 4 : Favoriser la cohésion sociale en facilitant la rencontre, l'accueil et l'ouverture.

2.3.4.1.1. Où en est-on dans la mise en œuvre de cet objectif stratégique ?



2.3.4.1.2. Objectif opérationnel 9 : Elaborer un plan de cohésion sociale et le mettre en œuvre.

Actions	Sous-actions	Statut de l'action	Santé de l'action
9.1: rédaction du plan de cohésion et délégation au CPAS		Réalisé	
9.2 : Prioriser les actions prévues dans le plan de cohésion sociale, rechercher les moyens budgétaires, développer les synergies entre Commune et CPAS		Réalisé	
9.3 : mettre 2 actions en œuvre du PCS chaque année: atelier de resocialisation, jardin potager collectif, activités de rencontre pour personnes isolées, salon des aînés, organisation d'un conseil des jeunes (13-21 ans), cadastre des volontaires/bénévoles, accroître l'offre de formations/ateliers dans l'espace numérique (EPN), sensibiliser les citoyens à l'autopartage, location de vélos électriques	Sous action 1 : Achat de vélos électriques	En cours	✓
	Sous action 2 : Matériel	En cours	✓
	Sous action 3 : potager collectif	En cours	✓
	Sous action 4 : Voiture partagée	A démarrer	
	Sous action 5 : Conseil des ados	En cours	✓
	Sous action 6 : Autres actions via le CPAS.	En cours	✓

Commentaires :

De manière générale, les actions du plan de cohésion sociale sont menées selon les objectifs fixés et rencontrent les attentes déterminées.

Seul le projet de voiture partagée n'a pas encore démarré. Il est prévu de mener une campagne de sensibilisation mais également de déterminer la faisabilité de mettre à disposition des citoyens un véhicule communal (pour les personnes en difficulté (logement sociaux, ILA, etc.)).



Exemple concret de résultat : les vélos à assistance électrique.

5 vae ont été achetés fin 2020.

En décembre 2021, la commune a acquis un VAE pliable, un VTT électrique, un vélo cargo électrique, 3 trottinettes électriques et un scooter PMR électrique.

Taux d'occupation des vélos 2021 :

- Mars : 22.5%
- Avril : 81.6 %
- Mai :65.3 %
- Juin :37.5 %
- Juillet : 67.7%
- Août : 83.8%
- Septembre : 69.2%
- Octobre : 67.7%
- Novembre : 50%
- Décembre : 50%

2.3.4.1.3. Objectif opérationnel 10 : Examiner les possibilités de régularisation et mise en œuvre d'amélioration des zones d'habitats permanents.

Actions	Sous-actions	Statut de l'action	Santé de l'action
10.1: organisation de rencontres trimestrielles et mise en place d'un comité de pilotage		En cours	
10.2: Adhérer au plan d'action habitat permanent		En cours	
10.3 : Suivi de l'évolution législative des zones d'habitat vert		Abandonné	
10.4 : Etudier la possibilité de reprise des voiries (coûts, statut juridique...)		En cours	

Commentaires :

La Région wallonne relancé son plan Habitat permanent et la commune a décidé d'y adhérer (conseil communal du 9 février 2022). Les actions à mener dans le cadre de cet objectif opérationnel pourront donc débuter en 2022.

Signalons qu'avant cela, un bornage du domaine du Grand Warichet a été réalisé.



2.3.4.1.4. Objectif opérationnel 11 : Evaluation et renforcement des services aux personnes.

Actions	Sous-actions	Statut de l'action	Santé de l'action
11.1 : Renforcement des services d'accueil Petite enfance communaux (Crèche communale ou privé (CREF et accueillantes conventionnées)).		En cours	

Commentaires :

- Le projet de création du pôle petit enfance à côté de la crèche communale avance bien. Le budget pour la réalisation des travaux a été prévu au budget 2021 et le projet est en cours.
- La crèche bénéficie d'un subside de fonctionnement annuel de 115.000 euros.
- L'ASBL CREF souhaite agrandir sa propre crèche à Ramillies. La commune interviendra dans le capital de l'ASBL et mettra à disposition le terrain communal près de la maison de repos pour l'installation d'une crèche temporaire pendant la durée des travaux.
- 4 accueillantes conventionnées avec l'ISBW viennent compléter l'offre d'accueil sur Ramillies.

2.3.4.1.5. Objectif opérationnel 12 : Entretenir la mémoire de notre histoire (participation aux activités patriotiques et sensibiliser les jeunes).

Actions	Sous-actions	Statut de l'action	Santé de l'action
12.1: Favoriser la sensibilisation des écoles et des jeunes à notre histoire.		En cours	
12.2: Susciter la participation aux activités patriotiques.		En cours	

Commentaires :

En 2021, les commémorations patriotiques ont été redynamisées. Des élèves des deux écoles primaires de la commune y ont participé en nombre. Cette nouvelle dynamique se poursuivra en 2022.

2.3.4.1.6. Objectif opérationnel 13 : Être une commune accueillante pour les étrangers.

Actions	Sous-actions	Statut de l'action	Santé de l'action
13.1 : Sensibilisation et information sur les procédures de parrainage pour les MENA (mineurs étrangers non accompagnés). Rencontre avec les familles-accueillantes		A démarrer	
13.2 : Accueil des gens du voyage		A démarrer	



Commentaires : pas de demande pour l'instant.

2.3.4.1.7. Objectif opérationnel 14 : Encourager les initiatives positives et la dynamique associative.

Actions	Sous-actions	Statut de l'action	Santé de l'action
14.1 achat de matériel pour le prêt aux associations (Chalet – en cours, gobelet, ...)		En cours	
14.2 Organiser une journée des associations tous les deux ans		A démarrer	

Commentaires :

- La commune disposera en 2022 de 20 chalets pliables pour soutenir les associations. Une nouvelle réserve de gobelets réutilisables sera prochainement constituée.
- La journée des associations n'a pas encore pu se concrétiser compte tenu de la crise sanitaire qui restreint des possibilités depuis deux ans.

2.3.4.1.8. Objectif opérationnel 15 : Mettre en œuvre le droit à un logement décent en tant que lieu de vie, d'émancipation et d'épanouissement des individus et des familles et favoriser la cohésion sociale par la stimulation de la rénovation du patrimoine et par une diversification et un accroissement de l'offre de logements dans les noyaux d'habitat.

Actions	Sous-actions	Statut de l'action	Santé de l'action
Action 15.1 : Organisation en 2019 d'une réunion de concertation regroupant le collège communal et toutes les parties prenantes dans le domaine du logement public intervenant sur le territoire de la commune.		Réalisé	
Action 15. 2 : Diversifier les types de logements disponibles	Sous action 1 : faire réaliser une expertise immobilière de la moitié du parc immobilier communal d'ici 2023 et un inventaire des travaux les plus importants	Réalisé	
	Sous action 2 : Examiner les possibilités de régularisation et mise en œuvre d'amélioration des zones d'habitat permanent.	En cours	



	Sous-action 3 : Analyser les possibilités de partenariat public/privé sous forme de mise à disposition de terrain avec vente à charges pour le développement de logements à loyer modéré (avis de notaire reçu).	En cours	
	Sous-action 4 : Envisager des charges urbanisme imposant une diversité de logements en cas d'urbanisation	En cours	
Action 15.3 : Permettre la réalisation de logements sociaux, moyens de transit et d'insertion	Sous action 1 : Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'actions avec les partenaires, notamment l'IPB pour un nouveau projet de logements sociaux	En cours	
Action 15.4 : Lutter contre l'inoccupation et l'insalubrité des logements		En cours	

Commentaires :

- Des projets de construction de logements sont envisagés avec l'IPB.
- La rénovation de la cure d'Huppaye et celle d'Autre-Eglise devrait permettre à la commune d'offrir du logement public sur Ramillies. D'autres projets sont encore en cours de réflexion dans le cadre de la rénovation du patrimoine communal.
- La taxe sur les logements inoccupés a été votée par le Conseil communal. Sa mise en œuvre doit encore être réalisée. Le récent décret modifiant les articles 80, 85ter et 85 sexies du Code wallon de l'habitation durable (CWHHD) en vue de renforcer la lutte contre le logement inoccupé devrait permettre de faciliter la mise en œuvre de cette taxe.

2.3.4.1.9. En quoi les projets réalisés contribuent-ils à l'atteinte des objectifs du PST ?

L'ensemble des projets menés ou en cours dans le cadre de cet objectif stratégique permettront de rendre la commune plus sociales, accueillant et ouverte.

Les projets menés via le plan de cohésion sociale montrent en effet toute leur utilité. La thématique de l'accessibilité au logement devra être une priorité pour la fin de la législature pour renforcer cet axe du PST.

2.3.4.1.10. Quels sont les ajustements/actualisations de contenu envisagés ?

Reformuler l'action « Conseil d'ados » par « Mesures et actions impliquant les jeunes ».

2.3.5. Objectif stratégique 5 : Améliorer la mobilité et la sécurité sur nos routes.

2.3.5.1.1. Où en est-on dans la mise en œuvre de cet objectif stratégique ?



2.3.5.1.2. Objectif opérationnel 16 : Faciliter la mobilité au sein de la commune et vers les pôles existants.

Actions	Sous-actions	Statut de l'action	Santé de l'action
16.1: Réaliser un cadastre des sentiers (CCATM) et identifier les cheminements piétons et cyclistes prioritaires	Sous action 1 : réaliser le cadastre	En cours	
	Sous action 2 : Sentier Frambay	A démarrer	
16.2 : préparer 2 fiches projets/ an concernant ces cheminements à déposer lors d'appels à projets subventionnés (Région wallonne et Province)		En cours	

Commentaires :

- Le groupe de travail sentiers a inventorié les différents sentiers sur le territoire de la commune. La cartographie de ce réseau est actuellement en cours. Ensuite, il faudra identifier les projets à réhabiliter en priorité.
- Au niveau du cheminement cyclable, l'audit cyclable de la commune est finalisé et les besoins ont été identifiés.
- Le sentier du Frambay est concerné par le projet de zone d'immersion temporaires au Bois des Cuves (en cours). Il doit être réintégré dans la réflexion globale sur les sentiers.
- Sept projets avaient été rentrés par la Commune dans le cadre de Wallonie Cyclable 2021. Six ont été retenus par la Région wallonne. Un nouveau subside de 109.994,59 euros est alloué à la commune dans le cadre du Plan d'investissement Mobilité active communal et intermodal. Les dossiers sont à déposer pour le premier trimestre 2022. Nous sommes donc à plus de 2 projets par an à ce stade.

Exemple de résultat concret : *projets Wallonie Cyclable 2021.*

Les 6 projets suivants sont validés par la Région wallonne et leur mise en œuvre est prévue dans le courant de l'année 2022 :

- Réalisation d'une liaison entre le centre l'Huppaye et le RAVeL (117.129,05 € de travaux estimés, dont 96.245,36 € subsidiés) ;
- Connexion RAVeL et Mobipôle gare de Ramillies – nouveau cheminement (54.285,92 € de travaux estimés, dont 45.057,32 € subsidiés) ;
- Rampe d'accès au RAVeL et connexion avec les commerces (137.150,48 € de travaux estimés, dont 107.485,40 € subsidiés)
- Stationnements au complexe scolaire, sportif et administratif de Gérompont (54.942,77 € de travaux estimés, dont 40.215,58 € subsidiés)
- Réalisation d'une liaison entre le point-nœuds 81 et la rue du Gestiaux (102.275,25 € de travaux estimés, dont 64.433,41 € subsidiés).



2.3.5.1.3. Objectif opérationnel 17 : Assurer une plus grande sécurité sur nos routes.

Actions	Sous-actions	Statut de l'action	Santé de l'action
17.1: Sécuriser les abords de l'école et des services communaux par des aménagements avenue des déportés.		En cours	
17.2: Aménager des trottoirs dans les lieux les plus adéquats selon les besoins de cheminements des piétons.	Sous action: trottoirs Rue de Jauche	En cours	
17.3: Aménager/ sécuriser les entrées de village, les carrefours dangereux, des pistes cyclables, des plateaux, des chicanes, des marquages au sol (chée de Namur, av des déportés, ...)	Sous action 1 : Radars répressifs	Abandonné	
	Sous action 2: Divers travaux	Abandonné	
	Sous action 3 : parking rue des combattants	A démarrer	
17.4 : Procéder à la réfection de voiries conformément au PIC 2019-2021	Sous action 1 : Dalles de béton rues A. Poupé et R. Sacré	En cours	
	Sous action 2 : Dalles de béton rues de Jodoigne, Enfer, Chemin vert et Fauconval	En cours	
	Sous action 3 : Réfection impasse du Piroy + égouttage	En cours	
	Sous action 4 : Réfection rue O. Dehase (tronçon) + égouttage	En cours	
	Sous action 5 : Réfection et amélioration rue du Chenois (tronçon)	En cours	

Commentaires :

- Le projet de sécurisation des abords de l'école est en partie en lien avec les projets Wallonie cyclable (voir ci-dessus). Un marquage d'une bande réservée aux cyclistes sur le parking de l'école est également prévu cette année. Les aménagements avenue des déportés doivent encore être envisagés.
- En ce qui concerne l'action 17.3, les deux premiers projets (sous-actions) sont à abandonner : celui sur les radars répressifs est renvoyé vers la zone de police, et celui intitulé « divers travaux » sera remplacé par des actions plus concrètes (voir ci-dessous).



- Dans le cadre du PIC 2019-2021, la totalité du subside obtenu a été affecté à la construction du nouveau bâtiment du CPAS. L'étude de certains projets de réfection de voiries a été poursuivie pour certains projets et les autres ont été reportés. Les projets seront réintégrés dans le PIC 2022-2024.

2.3.5.1.4. En quoi les projets réalisés contribuent-ils à l'atteinte des objectifs du PST ?

Durant la première partie de la législature, beaucoup de projets ont émergés dans l'optique d'améliorer la mobilité et la sécurité routière mais peu ont déjà été concrétisés.

Cela signifie donc qu'actuellement, le changement n'est pas encore fort perceptible.

Le seconde partie de la législature permettra, si les projets en cours aboutissent, d'atteindre les objectifs qui ont été fixés.

2.3.5.1.5. Quels sont les ajustements/actualisations de contenu envisagés ?

L'objectif stratégique 5 du PST a été revu pour intégrer notamment les modifications suivantes :

- La sous-action « sentier du Frambay » devient « réhabilitation de sentiers prioritaires 2022-2024 » ;
- Dans l'OP 17, les sous-actions « Radars répressifs » et « Divers travaux » sont supprimées et les nouvelles actions suivantes sont ajoutées : « Etude sécurité routière, mettre en œuvre les recommandations de l'étude sécurité routière, mise en œuvre des projets de cheminements cyclistes ».
- L'intitulé de l'OP 17.4 est remplacé par le suivant « Procéder à la réfection de voiries conformément au PIC 2022-2024 ».



Exemple de résultat concret : l'étude de sécurité routière et les premières mesures adoptées.

Plus de 500 à répondre à l'enquête sur la sécurité routière... Le Conseil communal a proposé les premières mesures à mettre en œuvre :

Ramillies-Offus : La place de la Gare sera mise en zone 30km/h.

Gérompont : L'accès sera interdit aux rues Albert Goossens et de l'Ermitage sauf pour certaines catégories d'usagers (excepté circulation locale).

Autre-Eglise : Afin d'améliorer le stationnement, la rue du Piroy sera mise en sens unique depuis la rue de la Gare d'Autre-Eglise (pont jaune) vers la rue de Jauche ainsi que la rue de Jauche qui va de la rue du Piroy vers la pharmacie

Huppave :

- Une partie de la rue Mont-Saint-André avant le carrefour avec la rue de Glimes et la rue d'Autre-Eglise (après la route de Huppave) seront limitées à 70 km/h ;
- La rue de Glimes passera à 50 km/h ;
- Le Vieux Chemin de Jodoigne et la rue de la Belle Hôtesse passeront à 30 km/h ;
- Pour faciliter la mobilité des piétons, le stationnement sera interdit au coin de la rue de Fauconval et du Vieux Chemin de Jodoigne ;
- Au-delà des infrastructures de l'Alliance huppavoise, le chemin sera réservé à la circulation des véhicules agricoles, piétons, cyclistes, cavaliers et conducteurs de speed pédélec

Grand-Rosière-Hottomont : La rue d'Albroux et la rue des Bourlottes seront réservées à la circulation des véhicules agricoles, piétons, cyclistes, cavaliers et conducteurs de speed pédélec.

Hédengue : Une zone 30 sera réalisée dans la rue de la Hisque et dans la rue de la Brasserie.

2.3.6. Objectif stratégique 6 : Devenir une commune et une administration éco-responsable et durable en développant des actions énergie, climat et biodiversité.

2.3.6.1.1. Où en est-on dans la mise en œuvre de cet objectif stratégique ?

2.3.6.1.2. **Objectif opérationnel 18** : Sensibiliser et prévenir le gaspillage pour aller vers une réduction de nos déchets.

Actions	Sous-actions	Statut de l'action	Santé de l'action
18.1. Campagnes de sensibilisation (zéro déchets et autres ateliers) au sein des écoles, du bulletin communal et de l'administration communale.		En cours	



18.2. Mise en place d'incitants pour réduire les déchets: poules, réduction de la taxe forfaitaire pour ceux qui font des efforts, mise en place de composts collectifs (1 par village) pour réduire la fraction fermentescible.		En cours	
18.3. Soutien à des activités visant la prévention du gaspillage (donnerie, repair café, atelier zéro déchet)		En cours	
18.4. Sensibilisation du passage à poubelles à puce et récolte des ordures ménagères et de la fraction fermentescible auprès de la population. Passage au poubelles à puce en 2021.		Réalisé	
18.5. Ramassage régulier aux lieux sensibles (de dépôts).		En cours	
18.6. Réflexion sur le ramassage des encombrants (2023), contact avec la ressourcerie.		En cours	
18.7. Sensibiliser les agents communaux aux gestes durables ainsi que les écoles communales		En cours	
18.8. Aménagement du dépôt communal à Bomal conformément au permis d'environnement		Abandonné	

Commentaires :

- Une conseillère en environnement a été engagée en 2021 et a été chargée du suivi et de la mise en œuvre de cette thématique. Lors du passage aux poubelles à puce début 2021, une sensibilisation de la population a été effectuée. De manière régulière, la page Facebook relaie les informations qui viennent d'autres niveaux de pouvoir. Enfin, une vidéo bilan de la première année du passage aux poubelles à puce a été réalisée et diffusée fin 2021. Enfin, un projet « zéro déchets » vient de débiter à l'école communale et des poubelles de tri ont été achetées pour chaque classe.
- En novembre 2021, 1.361 courriers ont été envoyés pour sensibiliser les habitants qui dépassaient leur quotas de déchets et/ou de levées ou qui, selon les estimations de la commune, allaient les dépasser d'ici la fin de l'année.
- 150 poules ont été distribuées en 2019 mais pas en 2021. L'opération sera renouvelée en 2022.
- La taxe forfaitaire des ménages n'a pas encore pu être réduite pour celles et ceux qui font des efforts car la commune ne dispose pas encore d'assez de recul par rapport à l'impact du passage aux poubelles à puce. L'examen de cette mesure pourra débiter fin 2022.



- Un projet de compost collectif devait être lancé en septembre 2021 avec l'aide d'une stagiaire. Cette dernière n'est finalement pas venue. Le projet a donc été reporté dans l'attente d'identifier les ressources possibles ou pour le gérer ou une autre manière de le mettre en œuvre.
- Au niveau du dépôt communal de Bomal, suite à l'étude de stabilité menée fin 2021, il appert que des travaux complémentaires pour consolider le bâtiment existant et assurer sa pérennité dans le temps. Compte tenu de ces informations, une autre solution est à présent envisagée, à savoir de rassembler les deux dépôts à un seul endroit, via une extension du dépôt de Gérompont.

Exemple concret de résultat : le passage aux poubelles à puce en 2021.

Au total, en 2020, les Ramillois avaient généré 916.720 kg de déchets ménagers, ce qui représente une moyenne de 140 kg/habitant.

En 2021, ce chiffre a baissé en dessous des 600.000 kg soit une diminution de plus 300.000 kg sur une année. En moyenne, c'est environ 90 kg/habitant.

2.3.6.1.3. Objectif opérationnel 19 : Renforcer la biodiversité sur le territoire.

Actions	Sous-actions	Statut de l'action	Santé de l'action
19.1. Réaliser un inventaire des sites de (Grand) intérêt biologique et reconstituer un maillage écologique sur le territoire	Plantations voiries	En cours	
19.2. Constitution d'un groupe de travail Biodiversité.		Abandonné	
19.3. Faire reconnaître des espaces comme sites naturel ou sites de Grand intérêt biologique (objectif 3 en fin de législature)		En cours	
19.4. Sensibiliser et soutenir les initiatives locales en faveur de la biodiversité (Mille feuilles)		Abandonné	
19.5. Végétalisation et labellisation des cimetières (1/an)	Sous action 1: Végétalisation	En cours	
	Sous action 2: Cimetière Ramillies	En cours	
19.6. Contrat de rivière Dyle-Gette, plan d'action à faire pour 2020.		Réalisé	



19.7. Protection des eaux et des nappes (SPGE) et récolte des eaux de pluies (citernes eau de pluies). Réduction de consommation au sein des bâtiments publics.		En cours	
19.8. Assainissement des eaux. Séance d'information à prévoir pour les habitants d'Autre-Eglise (2020-2021)		En cours	
19.9. Prévention contre les inondations et coulées boueuses.	Sous action 1: Bois des cuves	En cours	
	Sous action 2: Curage	En cours	
	Sous action 3: Egouttage Chenois	Réalisé	
	Sous action 4: Fodia	Réalisé	
	Sous action 5: Fascines	A démarrer	

Commentaires :

- En 2021, la commune a répondu à l'appel à projet « Biodiversité » de la Région wallonne. Les trois projets proposés ont été retenus et un subside de 12.000 euros a été octroyé. Il convient de remplacer les actions 19.2. et 19.3. du PST par ce nouveau projet.
- Le premier cimetière végétalisé sera celui de Ramillies, dont les travaux de la rénovation complète vont s'achever en 2022. Via les subsides de l'appel à projet « Biodiversité », le cimetière de Grand-Rosière devrait aussi être végétalisé dans les mois à venir.
- Un relevé systématique des compteurs d'eau est prévu depuis juillet 2020 et un bilan prévu en 2022. Lors de l'octroi des permis d'urbanisme, le service urbanisme est particulièrement attentif à l'installation de citernes d'eau de pluie et à leur taille (en rapport avec la taille des toits). Une attention particulière devra être menée en 2022 sur la consommation en eau de certains bâtiments publics (école communale).
- L'information à la population sur la station d'épuration d'Autre-Eglise – plus généralement sur la collecte et le traitement des eaux usées – n'a pas été réalisée dans le délai initialement prévu mais sera planifiée en 2022.
- Au niveau de la prévention des inondations et des coulées de boues, la zone d'immersion temporaire du Fodia est réalisée ainsi que l'égouttage au Chenois. L'étude de la zone d'immersion temporaire « Bois des cuves » a été commandée fin 2021 et, depuis les inondations de l'été 2021, de nombreux tronçons d'égouts ont été curés.



2.3.6.1.4. Objectif opérationnel 20: Réduction des consommations énergétiques et développement de l'autoproduction – 10% des bâtiments publics.

Actions	Sous-actions	Statut de l'action	Santé de l'action
20.1. Objectif ambitieux pour les nouveaux bâtiments (zéro énergie). Bâtiments du CPAS - PIC 2019-2021		En cours	✓
20.2. Rénovation des anciens bâtiments, amélioration de l'efficacité énergétique et développement de l'auto production. 10% des bâtiments d'ici 2023.		En cours	✓
20.3. Remplacement du parc d'éclairage public (Ores). Objectif économie de consommation 39.932 kWh/7.961 € annuel		En cours	✓

Commentaires :

- Le marché public relatif à la construction du nouveau bâtiment pour le CPAS a été attribué fin 2021 et les travaux débuteront courant du 1^{er} trimestre 2022.
- Plusieurs chantiers de rénovation des anciens bâtiments ont déjà été réalisés et d'autres sont en cours (cfr OS2). Au niveau de l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, les rénovations intègrent cette dimension dans les travaux. Par ailleurs, un audit énergétique de l'administration communale et de l'école maternelle a été réalisé fin 2021. Les pistes qui en découlent seront intégrées dans les travaux de rénovation de l'école maternelle (2022) et lors de travaux dans au sein de l'administration communale ou pour l'extension de ce bâtiment.
- Au niveau de l'autoproduction, des panneaux photovoltaïques ont déjà été placés sur le toit de la crèche à Autre-Eglise. D'autres projets sont en réflexion.
- Le remplacement de l'éclairage public est automatique et se fait annuellement.

2.3.6.1.5. En quoi les projets réalisés contribuent-ils à l'atteinte des objectifs du PST ?

La commune est-elle plus éco-responsable ?

Oui, elle le devient. En effet, les actions mises en œuvres vont dans cette direction. Et les premiers résultats engrangés sont encourageants.

2.3.6.1.6. Quels sont les ajustements/actualisations de contenu envisagés ?

L'objectif stratégique 6 du PST a été revu de la manière suivante :

- La lutte contre les inondations et les coulées boueuses (action 19.9) sera retirée de l'OS 6 et fera l'objet d'un objectif stratégique nouveau spécifique ;



2.3.7. Objectif stratégique 7 : Favoriser les activités sportives pour tous les âges à Ramillies par le soutien aux activités et la mise à disposition d'une infrastructure adéquate.

2.3.7.1.1. Où en est-on dans la mise en œuvre de cet objectif stratégique ?

2.3.7.1.2. Objectif opérationnel 21 : Assurer l'entretien, la rénovation et la construction d'infrastructures sportives à Ramillies.

Actions	Sous-actions	Statut de l'action	Santé de l'action
21.1: Rénovation du hall sportif (mai 2020 à mai 2021)		Réalisé	
21.2: Constructions des nouvelles infrastructures sportives à Huppaye (2020)		Réalisé	
21.3: Création d'un Parcours « santé » - Hall sportif Ravel – Réalisation mai 2021 – lancement du projet 2020		A démarrer	
21.4: Création du 3 ^{ème} espace multi sports à Gérompont – En 2023		Abandonné	

Commentaires :

- Deux projets d'ampleur sont terminés : la rénovation du hall sportif et la construction des nouvelles infrastructures sportives pour le football à Huppaye.
- Le projet de création d'un parcours santé n'a pas encore démarré (initialement prévu pour 2020). Il est en cours de réflexion.
- Le projet de création d'un 3^{ème} espace multisports à Gérompont visait la mise en place d'un espace de paddle. Un promoteur privé développe actuellement un projet similaire dans la même zone. Le projet est donc abandonné. Une réflexion pour un nouveau projet est en cours.

Exemples de résultats concrets : le hall sportif et les infrastructures sportives à Huppaye.





2.3.7.1.3. Objectif opérationnel 22 : Sensibiliser et promouvoir les activités sportives sur le territoire communal.

Actions	Sous-actions	Statut de l'action	Santé de l'action
22.1: Mise en place d'activités sportives pour seniors dès septembre 2019.		En cours	
21.2: Organisation du « trophée des champions » - mérite sportif.		En cours	

Commentaires :

- En ce qui concerne les activités pour les seniors, mentionnons le terrain de pétanque installé à Grand-Rosière. D'autres projets pourraient encore être menés mais la crise sanitaire de la COVID-19 a reporté la mise en œuvre de cette action.
- Des journées sport et familles ont été organisées en 2019 et 2021 et un mérite sportif en 2019. Des Ramillois ont participé au Mémorial Van Damme en 2019 et 2021. Les activités rassemblant des personnes ayant dû être mise entre parenthèse en raison de la crise sanitaire, certains projets n'ont pas encore pu être concrétisés.

2.3.7.1.4. En quoi les projets réalisés contribuent-ils à l'atteinte des objectifs du PST ?

Les nouvelles infrastructures sportives donnent accès à un large éventail d'activités sportives.

Les efforts doivent être poursuivis au cours de la seconde partie de la législature pour amplifier les effets des projets déjà concrétisés.

2.3.7.1.5. Quels sont les ajustements/actualisations de contenu envisagés ?

L'objectif stratégique 7 du PST a été revu pour intégrer le projet suivant :

- La mise en place des chèques sport et culture (2022).

2.3.8. **Objectif stratégique 8** : Impliquer les jeunes dans la vie de la commune, les soutenir dans l'organisation d'activités et leur offrir des temps de loisirs.

2.3.8.1.1. Où en est-on dans la mise en œuvre de cet objectif stratégique ?

2.3.8.1.2. Objectif opérationnel 23 : Impliquer les jeunes par la mise en place de structure de participation.

Actions	Sous-actions	Statut de l'action	Santé de l'action
23.1: Mise en place d'un Conseil Consultatif des Ados – Plan de cohésion social – collaboration CPAS Commune (deuxième semestre 2020)		En cours	



22.2: Réinstallation du Conseil Communal Juniors – (Septembre – octobre 2020)		A démarrer	
---	--	------------	--

Commentaires :

- Pour le Conseil consultatif des Ados, il est renvoyé au commentaire sur la mise en œuvre de cette action dans le cadre du plan de cohésion sociale.
- Le conseil communal junior n'a pu être relancé en 2020 en raison de la crise sanitaire. Il est prévu de le relancer en septembre 2022.

2.3.8.1.3. Objectif opérationnel 24 : Favoriser la mise en place d'activités par le développement d'une bonne coordination.

Actions	Sous-actions	Statut de l'action	Santé de l'action
24.1. Mise en place d'un ATL - engagement d'un coordinateur 1/2 temps - concertation syndicale - élargissement du cadre (mise en place de la concertation syndicale).		Réalisé	

Commentaire :

- Coordinatrice ATL engagée en octobre 2020.

2.3.8.1.4. Objectif opérationnel 25 : Développement d'activités pour les jeunes.

Actions	Sous-actions	Statut de l'action	Santé de l'action
25.1: Plaines et Stages de vacances – sur base d'un projet éducatif – Mise en place CSC octobre 2020 pour la législature.		En cours	
25.2: « Stage sportif » et échange entre les jeunes (10 à 14 ans) de la Communes de Ramillies et la Municipalité de Plourhan en Bretagne (Accueil des Bretons à Ramillies Pâques 2020)		A démarrer	

Commentaires :

- L'offre de plaines et de stages durant les vacances s'améliore depuis la mise en place de la coordination ATL.
- Le projet « été solidaire » est mené chaque été dans la commune et permet l'engagement de jeunes pour la réalisation de travaux au bénéfice de la collectivité.
- Les projets pour les jeunes avec la commune de Plourhan ont été reportés en raison de la crise sanitaire.

2.3.8.1.5. En quoi les projets réalisés contribuent-ils à l'atteinte des objectifs du PST ?

Les jeunes sont-ils plus impliqués dans la vie de la commune ?



Un peu. La crise sanitaire a freiné les initiatives qui devaient être menées dans ce cadre.

Les temps de loisirs pour les jeunes sont-ils meilleurs ?

Oui, certainement depuis la mise en place de la coordination ATL qui a permis de concrétiser l'objectif fixé.

2.3.8.1.6. Quels sont les ajustements/actualisations de contenu envisagés ?

Cet objectif stratégique sera complété au niveau de l'accueil temps libre afin d'intégrer les mesures mises en place suite à l'engagement de la coordinatrice.

2.3.9. Objectif stratégique 9 : Favoriser le développement local par le soutien aux entrepreneurs et artisans locaux.

2.3.9.1.1. Où en est-on dans la mise en œuvre de cet objectif stratégique ?

2.3.9.1.2. Objectif opérationnel 26 : Faciliter la rencontre entre les habitants, les artisans et les entrepreneurs locaux

Actions	Sous-actions	Statut de l'action	Santé de l'action
26.1. Organisation d'un marché local et favoriser les producteurs locaux lors des activités (apéros, etc)		En cours	
26.2. Mise en place d'un potager collectif (en parallèle avec des composts collectifs) par an		En cours	
26.3. Permettre la découverte des associations via différentes activités: marche gourmande, marché local, journée des artisans		En cours	

Commentaires :

- Un marché des producteurs locaux a été lancé en 2021. Il sera poursuivi en 2022. Au niveau de la mise en avant des producteurs locaux lors des activités, la crise sanitaire a réduit le nombre d'activités organisées mais les producteurs locaux sont souvent sollicités (exemple : jus de fruit local lors du 11 novembre 2021).
- Dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale, un potager collectif a été créé par le CPAS. Il n'y a pas d'autre projet de potager collectif à ce stade. Au niveau des composts collectifs, il n'y a pas encore de projet concret.
- En raison des mesures sanitaires liées à la crise de la COVID-19, les projets de marche gourmande ou de journée des artisans ont été reportés. Le marché local a bien été organisé mais cette action est déjà reprise au 26.1. Une marche gourmande devrait être organisée en 2022. Il est proposé de reformuler cette action.



2.3.9.1.3. Objectif opérationnel 27 : Soutien aux initiatives locales

Action	Sous-action	Statut de l'action	Santé de l'action
27.1. Soutenir l'association des commerçants et soutien sur le site local		En cours	

Commentaire :

- Cette action rencontre des difficultés. L'association des commerçants, artisans et indépendants de Ramillies a vu le jour en 2019 (ASBL ACAIR). Cette association a été très peu active depuis 2020. Une rencontre avec l'ACAIR et le Collège est à organiser pour relancer les activités.

2.3.9.1.4. En quoi les projets réalisés contribuent-ils à l'atteinte des objectifs du PST ?

Si l'on s'en tient aux actions actuellement identifiées dans le PST, les projets menés et les résultats engrangés ne sont pas suffisants pour favoriser le développement local.

Cependant, en intégrant dans le PST les initiatives lancées par le Collège durant la crise sanitaire et les dernières mesures de soutien décidées, l'impact sur le commerce local est alors à la hauteur de l'ambition.

En effet, certaines de ces nouvelles actions ont déjà montré leur impact sur le commerce local et les nouvelles mesures adoptées devraient encore venir renforcer le soutien.

Exemple de résultat concret : les cartes de fidélité en soutien à l'économie locale

En 2020 et en 2021, le Collège a lancé deux opérations « cartes de fidélité » permettant le remboursement de maximum 40 € par ménage en cas d'achats pour un montant supérieur à 80 € dans 4 commerces/services différents de Ramillies.

Au total, ce sont 752 cartes de fidélité qui ont été utilisées. Elles représentent un montant total dépensé dans les commerces locaux de 176.000 euros.

2.3.9.1.5. Quels sont les ajustements/actualisations de contenu envisagés ?

L'objectif stratégique 9 du PST a été revu pour intégrer notamment les projets suivants :

- Les deux actions « cartes de fidélité en soutien à l'économie locale » ;
- Subventionnement complémentaire de la commune de Ramillies dans le cadre de l'appel à projets « Stimulation du commerce local et des circuits courts & digitalisation des points de vente » ;
- Prime à l'installation d'un commerce à Ramillies ;
- Octroi d'une prime communale à l'occasion de la célébration d'un mariage, d'une déclaration de cohabitation légale ou d'un anniversaire de mariage ;
- Octroi d'une allocation de naissance pour les familles de la commune.



2.3.10. Objectif stratégique 10 : Développer l'action culturelle et l'éducation permanente à Ramillies en partenariat avec les acteurs existants, les artistes Ramillois et les habitants de Ramillies.

2.3.10.1.1. Où en est-on dans la mise en œuvre de cet objectif stratégique ?

2.3.10.1.2. Objectif opérationnel 28 : Poursuivre et amplifier les différentes activités organisées à Ramillies, soutenir les initiatives proposées par les associations de la Région (Gal,...)

Actions	Sous-actions	Statut de l'action	Santé de l'action
28.1: Cinéma plein air en collaboration avec le GAL (23 août 2019) avec la participation du club AstroNamur (conférence sur la pollution lumineuse)		En cours	✓
28.2: Scène de village en collaboration avec le GAL sur le site de Bomal (12 octobre 2019)		En cours	✓
28.3: Parcours d'artistes et Journée du patrimoine (2020)		En cours	✓

Commentaires :

- Le cinéma en plein air a été organisé en 2019 et 2021. Il n'a pas pu être organisé en 2020 en raison de la crise sanitaire. Une conférence sur la pollution lumineuse a été organisée en 2021.
- L'action « Scènes de villages » a été organisée en 2019 et 2021. Elle a été remplacée par la caravane et « baladart » en 2020. Elle aura lieu en 2022 ainsi que « Ramillies en Arts ».
- Les journées du patrimoine ont été organisées en 2020. Elles le seront en 2022 (une année sur deux).

2.3.10.1.3. Objectif opérationnel 29 : Développer les partenariats avec les acteurs culturels de Ramillies et de la Région.

Actions	Sous-actions	Statut de l'action	Santé de l'action
29.1: Prendre contact avec des foyers culturels et le CCBW pour envisager des collaborations.		A démarrer	
29.2 : Mise en valeur de la bibliothèque communale, l'inclure dans des activités culturelles et la soutenir pour fêter les 10 ans.		Réalisé	



29.3 : Promotion des langues endogènes		En cours	
29.4 : Organisation des fêtes de la musique		A démarrer	

Commentaire :

- La bibliothèque communale est installée dans la cure de Ramillies depuis 2020. Elle a été inaugurée en septembre 2021.
- Au niveau de la promotion des langues endogènes, la commune a adhéré à « Ma commune dit Oye ». Chaque année, la guirlande des vœux affichée sur la maison communale souhaite la bonne année en wallon.
- Les fêtes de la musique n'ont pu être organisées en raison de la crise sanitaire.

2.3.10.1.4. En quoi les projets réalisés contribuent-ils à l'atteinte des objectifs du PST ?

L'action culturelle à Ramillies se développe bien et répond aux attentes.

Les actions menées jusqu'à présent permettent bien d'atteindre les objectifs du PST.

2.3.10.1.5. Quels sont les ajustements/actualisations de contenu envisagés ?

Pas d'actualisation de cet objectif stratégique.

2.3.11. Objectif stratégique 11 : Garantir un enseignement de qualité dans un cadre verdoyant afin de former chaque enfant à devenir un citoyen autonome et responsable, préparé au mieux à l'enseignement secondaire.

2.3.11.1.1. Où en est-on dans la mise en œuvre de cet objectif stratégique ?

2.3.11.1.2. Objectif opérationnel 30 : Améliorer les locaux de l'école communale

Actions	Sous-actions	Statut de l'action	Santé de l'action
30.1. Construction d'un nouveau bâtiment dans la cadre du PPT		En cours	

Commentaires :

- Les travaux d'extension de l'école primaire ont débuté en mai 2021 mais ce projet est actuellement bloqué depuis plusieurs mois en raison d'un différend entre la commune et l'entreprise chargée d'effectuer les travaux. Certains travaux effectués par le soumissionnaire ont été remis en question par la commune car ils ne sont pas réalisés selon les règles de l'art et présentent des défauts. Depuis lors, le chantier est à l'arrêt et la recherche d'une solution pour sortir de l'impasse est toujours en cours.



2.3.11.1.3. Objectif opérationnel 31 : Développer le plan de pilotage

Actions	Sous-actions	Statut de l'action	Santé de l'action
31. Voir plan de pilotage		En cours	

Commentaire :

- Cette action se poursuit au quotidien au sein de l'établissement scolaire. Le libellé de l'action est cependant trop large et ne permet donc pas de refléter suffisamment les chantiers mis en œuvre pour améliorer le système éducatif en place à Ramillies. L'objectif opérationnel devrait être revu dans ce sens.

Exemple de résultat concret : projet « plaisir de lire en P1/P2 »

Depuis septembre 2021, l'école des devoirs est remplacée pour les classes P1/P2 par des ateliers lecture « Plaisir de lire » d'une demi-heure

Les heures des enseignantes dédiées à ce projet sont prises en charge par la commune. Le retour des élèves, des parents et des 2 enseignantes est très positif.

Exemple de résultat concret : réduction de la taille des classes.

Durant l'année scolaire 2021-2022, la taille des classes de P3 et P4 a été réduite (4 classes d'environ 15 enfants) par la prise en charge par le pouvoir organisateur de périodes supplémentaires.

L'impact de cette mesure sur les apprentissages se mesure déjà de manière très positive.

Exemple de résultat concret : intégration du numérique dans les apprentissages.

En primaire, certaines classes disposaient déjà de tableaux numériques interactifs. Fin 2021, 5 nouveaux tableaux ont été achetés par la commune pour équiper les autres classes.

L'école communale a également intégré l'appel à projets Ecole Numérique 2021.

2.3.11.1.4. En quoi les projets réalisés contribuent-ils à l'atteinte des objectifs du PST ?

Même si l'extension des infrastructures de l'école a pris du retard, de manière globale, les actions mises en œuvre participent à l'objectif d'amélioration du système éducatif.

Des solutions sont proposées pour faire évoluer les savoirs et compétences des élèves et des mesures sont prises pour la réduction des différences entre les résultats des élèves les plus favorisés de ceux des élèves les moins favorisés d'un point de vue socio-économique.

Ces actions doivent être poursuivies et, le cas échéant, amplifiées sur la seconde partie de la législature afin d'accroître l'atteinte de l'objectif global fixé par le PST.

2.3.11.1.5. Quels sont les ajustements/actualisations de contenu envisagés ?

Afin de tenir compte des autres chantiers lancés dans le cadre de cet objectif stratégique, il sera complété en intégrant les projets suivants :



- Rénovation des locaux de la partie maternelle de l'école ;
- Intégration du numérique dans les apprentissages scolaires ;
- Intégration de la thématique développement durable au sein de l'école ;
- Soutien à l'amélioration du système éducatif mis en place à l'école communale.

2.3.12. **Objectif stratégique 12** : Rendre l'administration communale accueillante au service du citoyen, une administration moderne et efficace.

2.3.12.1.1. Où en est-on dans la mise en œuvre de cet objectif stratégique ?

2.3.12.1.2. Objectif opérationnel 32 : Améliorer l'accueil aux citoyens en vue de répondre au mieux à leurs attentes.

Actions	Sous-actions	Statut de l'action	Santé de l'action
32.1 : Améliorer la signalétique au sein de l'administration communale en vue de diriger directement les citoyens vers les services compétents et éviter les attentes inutiles au service population (rez-de-chaussée) ou secrétariat (1 ^{er} étage)		En cours	
32.2 : Améliorer la clarté des informations relatives aux services communaux, sur le site internet et étudier la possibilité d'une application mobile, éditer une brochure reprenant le détail et les compétences de chaque service.		En cours	
32.3 : Augmenter les possibilités de formulaires en ligne accompagné d'une brochure d'aide au remplissage (service urbanisme) et/ou mieux les faire connaître (service population- MonDossier – e-guichet) (service Travaux- type Betterstreet).		En cours	
32.4 : Améliorer la téléphonie		En cours	



32.5 : réorganiser la configuration de certains bureaux		En cours	
32.6 : Créer un espace d'attente au service population		A démarrer	
32.7 : Prévoir des locaux supplémentaires pour les permanences d'organismes externes		En cours	

Commentaires :

- La réorganisation de la signalétique a pris du retard en raison de l'absence du chef de projet. La nouvelle signalétique au sein de l'administration sera installée courant du 1^{er} trimestre 2022.
- En ce qui concerne l'information sur les services communaux, le site actuel est mis à jour. La présentation de l'information sera revue et optimisée avec la réalisation du nouveau site internet.
- La mise en place d'un eGuichet électronique pour accéder en ligne à une grande partie des documents du service population/état civil sera concrétisée courant du 1^{er} trimestre 2022. D'autres formulaires en lignes pourront encore intégrer le nouveau site internet.
- La nouvelle téléphonie est installée. Son utilisation est encore à optimiser car toutes les fonctionnalités ne sont pas connues.
- Avec l'arrivée de nouveaux agents, l'espace disponible pour tout le personnel devient limité. La récupération de l'ancien local de police a permis de récupérer un espace supplémentaire pour 3 à 4 agents. Une réflexion est en cours sur l'aménagement d'une partie des combles en 3 bureaux supplémentaires pour faire face au besoin dans l'attente de la construction de l'extension de l'administration communale.
- L'ALE s'est installée au sein de l'administration communale en janvier 2022. Les locaux actuels ne permettent cependant pas d'accueillir pour l'instant d'autres organismes externes.

2.3.12.1.3. Objectif opérationnel 33 : Améliorer le bien-être au travail, la flexibilité, l'esprit d'équipe et les voir comme leviers de l'efficacité (télétravail, responsabilisation,...)

Actions	Sous-actions	Statut de l'action	Santé de l'action
33.1 : Revoir le statut, le règlement de travail		En cours	
33.2 : Revoir le cadre du personnel		Réalisé	



33.3 : Mettre en place une politique de valorisation du personnel communal		En cours	
33.4 : Organiser des teams buildings	Sous action 1 : Organiser un goûter de Noël annuel	En cours	
	Sous action 2 : Team Building	A démarrer	
33.5 : Améliorer la communication interne sur certaines décisions du Collège et sur les manifestations communales		En cours	
33.6 : Augmenter les synergies entre les services travaux et urbanisme et renforcer la cohésion dans le service travaux		En cours	
33.7 : Augmenter le nombre de réunions transversales (COMOP)		En cours	

Commentaires :

- Les travaux de révision du statut et du règlement de travail ont débuté fin 2021. Ils sont menés conjointement avec le CPAS. L'objectif est de tenir compte de l'évolution du travail depuis le début de la crise sanitaire (télétravail) et d'y intégrer des éléments de valorisation du personnel communal. L'objectif est d'aboutir fin 2022.
- L'organisation de moment de convivialité pour le personnel n'a pas été possible depuis début 2020 en raison de la crise sanitaire. En 2021, un chèque restaurant a été alloué à chaque membre du personnel afin de lui permettre d'organiser en petit groupe un repas dans un restaurant de la commune. Cette action est à relancer en 2022 en fonction des possibilités.
- La communication interne est améliorée via l'organisation de réunion avec tout le personnel. Elles ont pour objectif de faire circuler l'information et échanger sur les projets transversaux.
- L'organigramme de l'administration a été revu afin de créer un pôle technique regroupant les services urbanisme et travaux. Ce pôle est géré par les 3 chefs de services. En outre, les synergies sont également discutées au sein du CODIR.

2.3.12.1.4. Objectif opérationnel 34 : Se donner les moyens d'un travail rapide, ergonomique et efficace.



Actions	Sous-actions	Statut de l'action	Santé de l'action
34.1 : poursuivre la modernisation des outils informatiques	Sous action 1 : migrer les délibérations vers le nouveau programme	Réalisé	
	Sous action 2 : Passer sur E-Courrier	Réalisé	
	Sous action 3 : remplacement du serveur + convocation informatique	En cours	✓
34.2 : Cartographier les égouts et cimetières	Sous action 1 : Cartographie égouts	A démarrer	
	Sous action 2 : cartographie des cimetières	Réalisé	
34.3 : Doter le service travaux d'outils, matériel, véhicules performants		En cours	✓
34.4 : Améliorer la sécurité au travail des ouvriers	Sous action 1 : réalisation d'un inventaire des formations suivies	En cours	✓
	Sous action 2 : identifier les formations utiles à suivre	En cours	✓
34.5 : Créer un local de réunion pour les réunions de service		En cours	✓
34.6 : Créer un réfectoire commun pour la commune et le CPAS		En cours	✓
34.7 : Créer un pôle technique urbanisme/travaux		Réalisé	

Commentaire :

- La modernisation des outils informatiques se poursuit : la gestion du collège et du conseil communal est totalement numérisée, les courriers entrants et sortants (depuis fin 2021) sont intégrés dans IMIO courrier et un nouveau serveur sera installé courant du mois de février 2022.
- Suite à la crise sanitaire, le parc informatique a été modernisé afin de permettre le télétravail à un maximum d'agents (ordinateurs portables).
- Les cimetières sont totalement cartographiés mais pas encore les égouts.
- Le remplacement progressif, tout au long de la législature, du matériel roulant et des outils du service travaux est lancé. Chaque année, les changements prioritaires sont réalisés.
- Une meilleure gestion des formations est en cours via la mise en place d'un plan de formation.



- La mission d'auteur de projet pour l'extension de la maison communale a été attribuée et la réflexion sur les travaux à mener va être lancée début 2022.

2.3.12.1.5. Objectif opérationnel 35 : Mettre en conformité et respecter la réglementation en matière de protection des données et de la vie privée.

Actions	Sous-actions	Statut de l'action	Santé de l'action
35.1 : Rédiger et diffuser des notes de services en matière de protection des données et de la vie privée		En cours	✓
35.2 : Formation à la sensibilisation du personnel en matière de protection des données et de la vie privée		En cours	✓
35.3 : Mettre à disposition un registre de traitement des données pour le service population et urbanisme (version 2.0) et le mettre à jour annuellement		En cours	✓
35.4 : Mettre à disposition un registre de traitement des données pour les services communaux (autres que population et urbanisme) (version 2.0) et le mettre à jour annuellement		En cours	✓
35.5 : Revoir des contrats fournisseurs prioritaires au vue du rgpd		En cours	✓
35.6 : Auditer le rgpd et la sécurité informatique		En cours	✓
35.7 : Effectuer une analyser de risques annuelle en matière de rgpd		En cours	✓
35.8 : Minimiser les risques identifiés au travers de la mise en place de processus internes		En cours	✓
35.9 : Mettre à disposition de tous les services des déchiqueteuses adaptées aux besoins		Réalisé	

Commentaires :

- Rédiger et diffuser les notes de service.
 - 2019 :
 - Note d'information RGPD concernant la gestion des accès aux registres tenus par le service population le 31/12/2019.
 - Note d'information RGPD relative à l'utilisation des formulaires RGPD <.
 - 2020
 - Note d'information RGPD concernant le privacy shield pour informer les échevins et les conseillers.
 - Note d'information RGPD pour la procédure de violation de donnée le 02/12/2020
 - Note d'information RGPD pour l'accès aux données cadastrale le 29/05/2020.



- 2021
 - Note d'information RGPD concernant l'accès aux registre tenus par le service population a le 31/12/2020.
 - Note d'information RGPD pour l'utilisation des mots de passe : 01/03/2021 envoi par email à tout le personnel et au Collège.
 - Note d'information RGPD concernant la gestion des messageries et le petit chômage vaccination Covid le 16/04/2021.
 - Note d'information RGPD pour la gestion des e-mails malveillants a été communiquée aux membres du personnel le 12/10/2021.
- Séances d'information
 - 2018
 - Séance d'information RGPD pour le personnel du service urbanisme des quatre communes a été organisée le 13/12/2018 à Ramillies (présentiel).
 - 2019-2020
 - Séance d'information RGPD pour le personnel du service population des quatre communes a été organisée le 17/12/2019 à Hélécinne (présentiel).
 - Séance d'information RGPD pour tout le personnel de la commune a été organisée en présentiel à Ramillies fin 2019 ou début 2020.
 - Séance d'information RGPD pour le Collège a été organisés fin 2019 ou début 2020 lors d'un Collège à Ramillies.
 - 2021
 - Séance d'information cybersécurité à distance pour le personnel du service population des quatre communes le 26/01/2021.
 - Séance d'information RGPD pour le personnel de l'école communale de Ramillies a été organisée en présentiel à Ramillies le 28/09/2021.
- Mise à disposition des registres de traitement pour les services population et urbanisme
 - Une première version validée par les services concernés a été mise à disposition en 2018 et en 2019.
- Mise à disposition des registres de traitement des services autres que les services population et urbanisme
 - Mise à disposition des registres de traitement pour les services des ressources humaines, des travaux et des finances. Ces registres ont été validés par les chefs de service.
- Revoir les contrats des fournisseurs prioritaires au vu du RGPD.
 - Identification et priorisation des sous-traitants principaux (listing) 03/2020.
 - Rédaction du contrat RGPD avec inBW pour la gestion des déchets (poubelles à puce) en 2020.
 - Revue du contrat RGPD entre l'école communale de Ramillies et le centre PMS (2021).
- Auditer le RGPD et la sécurité informatique
 - 2018
 - Vérification de la procédure de backup existante.
 - 2020
 - Vérification du fonctionnement de l'ESET sur les postes de l'AC de Ramillies.
 - Vérification de l'existence d'une politique de mot de passe et envoi d'une note RGPD contenant la politique des mots de passe en mars 2021.
 - 2021
 - Envoi d'un questionnaire d'audit à l'école communale de Ramillies et réception du questionnaire complété.
- Analyse de risque.
 - 2020
 - Une méthode pour l'analyse de risque RGPD a été communiquées le 02/12/2020
 - 2021
 - Une analyse de risque a été effectuée pour deux autres communes (AC de Perwez et Orp-jauche) dans le cadre des dossiers caméra.
- Minimiser les risques identifiés au travers de la mise en place de procédures internes.
 - En 2021, rédaction et diffusion d'une politique de mots de passe.
 - En 2022, on aura les premières procédures mises en place.

2.3.12.1.6. En quoi les projets réalisés contribuent-ils à l'atteinte des objectifs du PST ?



L'administration communale est-elle plus accueillante ?

En partie. Les projets qui aboutiront courant 2022 devraient permettre de mieux concrétiser cet objectif : signalétique, nouveau site internet...

D'ici la fin de la législature, l'extension de l'administration communale devrait aussi permettre d'accueillir les citoyens dans de meilleures conditions.

L'administration est-elle plus moderne et efficace ?

Elle le devient petit à petit au travers des divers chantiers initiés.

2.3.12.1.7. Quels sont les ajustements/actualisations de contenu envisagés ?

Pas de changements envisagés pour cet objectif stratégique.

3. Conclusion : bilan des trois premières années

En résumé, le Programme Stratégique Transversal (PST) de la commune de Ramillies, c'est quelques 208 projets répartis en 12 objectifs stratégiques.




Où en est-on après trois années ?

Actions terminées	38	18,27 %
Actions en cours	122	58,65 %
Actions pas démarrées	35	16,83 %

Cela signifie qu'en 2022, plus de 75% des actions sont initiées au sein du PST. Sachant que la mise en œuvre de ce PST a été impactée de diverses manières (cfr supra), c'est un taux impressionnant.

Parmi les projets « en cours », il faut relever que bon nombre couvrent toute la durée de la législature et ne seront donc terminés qu'à la fin de la durée du PST.

De manière générale, la « santé » des projets est plutôt bonne :

	Insérer nombre de projets
	Insérer nombre de projets
	Insérer nombre de projets



En ce qui concerne les actions pas encore démarrées, les raisons sont variées mais elles devraient encore pouvoir, dans la grande majorité, aboutir d'ici la fin de la législature.

11 actions sont abandonnées, soit 5%. Par contre, 29 nouvelles actions viennent intégrer le PST.

A cela, il est proposé d'intégrer un objectif stratégique sur la coopération internationale compte tenu de la relance de cette thématique depuis début 2021 et des nouveaux projets en cours avec le Burkina Faso.

La dynamique du PST est-elle efficace ?

Oui. Elle a permis d'organiser le travail entre le Collège et l'administration, de prioriser les projets et les budgets alloués.

Un suivi plus régulier du PST doit encore se mettre en place afin de permettre de relever plus rapidement les difficultés rencontrées et ainsi trouver plus aisément les solutions les plus adaptées.

[à compléter éventuellement par le Collège]

